Dictée n° 40

Dictée 2 · Vive l'hiver !

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. ✱ Le subjonctif présent

Le subjonctif présent s'emploie après « que » quand l'action est souhaitée, ordonnée, redoutée ou mise en doute (« il faut que », « je veux que », « je doute que », « bien que », « pour que », « avant que »). Ses terminaisons sont -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent pour presque tous les verbes. Attention aux verbes irréguliers : être (que je sois), avoir (que j'aie), aller (que j'aille), faire (que je fasse), pouvoir (que je puisse), savoir (que je sache), vouloir (que je veuille).

ASTUCE

Pour trouver le subjonctif, pense à « il faut que je… / il faut que nous… ». Pour un verbe comme finir, pars de « ils finissent » au présent : « qu'il finisse ».

EXEMPLES

- Il faut que tu **ranges** ta chambre.
- Je doute qu'elle **vienne** ce soir.

2. ✱ et ou est ?

« est » est le verbe être conjugué au présent, à la 3e personne du singulier : il est, elle est, c'est. Il peut aussi être l'auxiliaire d'un temps composé : elle est partie. « et » est une conjonction de coordination : il relie deux mots ou deux groupes de mots (du pain et du beurre).

ASTUCE

Remplace le mot par « était ». Si la phrase a encore du sens, écris « est » ; sinon, essaie « et puis » : si ça marche, écris « et ».

EXEMPLES

- Le ciel **est** gris ce matin.
- J'ai acheté des pommes **et** des poires.

DANS LA DICTÉE

*« En attendant que l'hiver fuie, je reste au coin du feu, **et** ce, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bois au jardin. »*

3. ✱ ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce…). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave ▫ je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce…-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

*« En attendant que l'hiver fuie, je reste au coin du feu, et **ce**, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bois au jardin. »*

francaisenclasse.fr © Etienne Buraud

© Etienne Buraud · Français en classe · francaisenclasse.fr · Usage libre en classe et en famille, rediffusion interdite